



ACTE D'ENGAGEMENT

Pour la gestion du service de restauration scolaire et du centre de loisirs de la Commune de Bouliac, représenté par Mr FAVROUL Jean Pierre, Maire

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

Je soussigné,
agissant au nom et pour le compte de :
ayant son siège social à :
.....

immatriculé à l'INSEE :

- N° d'identité entreprise : N° de Siret :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'identification au registre :

Après avoir pris parfaite connaissance du cahier des charges (CCAP et CCTP) et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi la déclaration au Code des Marchés Publics, m'engage, sans réserve, à assurer la gestion du service de restauration scolaire et du centre de loisirs de Bouliac, conformément aux stipulations des documents visés ci dessous. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date de dépôt du présent acte d'engagement

ARTICLE 2 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Le présent acte d'engagement et le cahier des charges (CCAP, CCTP).

ARTICLE 3 : DELAIS

La prestation sera exécutée aux dates indiquées dans le cahier des charges.

ARTICLE 4 : ASSURANCE

Se conférer au cahier des charges (CCAP, CCTP)

ARTICLE 5 : PRIX

La société de restauration s'engage, après avoir pris connaissance du cahier des charges (CCAP, CCTP) à appliquer les prix suivants et la clause de révision ci dessous :

1) Prix des prestations en €

Le prix des prestations est défini comme suit :

- Maternelle	€/repas dont	€ de denrées alimentaires
- Primaire	€/repas dont	€ de denrées alimentaires
- Adulte	€/repas dont	€ de denrées alimentaires
- Goûter	€/repas dont	€ de denrées alimentaires

2) Révision des prix -

Les modalités de révision des prix sont à préciser par la Société de Restauration.

ARTICLE 6 : PAIEMENTS

La Caisse des Ecoles de la Commune de Bouliac se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de :

.....
sous le numéro :
à :

Le comptable de la Caisse des Ecoles est le Receveur de Cenon

Ale

(mention manuscrite : lu et approuvé)

Le Directeur de la Société.....

Partie réservée à la Commune de Bouliac

La personne responsable du marché est : M Jean Pierre Favroul

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Ale

Le Maire
Jean Pierre Favroul

N° du marché au registre des marchés :

Le présent marché a été notifié au titulaire le :